



A S S E M B L É E
G É N É R A L E
O R D I N A I R E

15 JUIN 2015 • CÔTE D'IVOIRE • HÔTEL PULLMAN



bernabeafrique.com



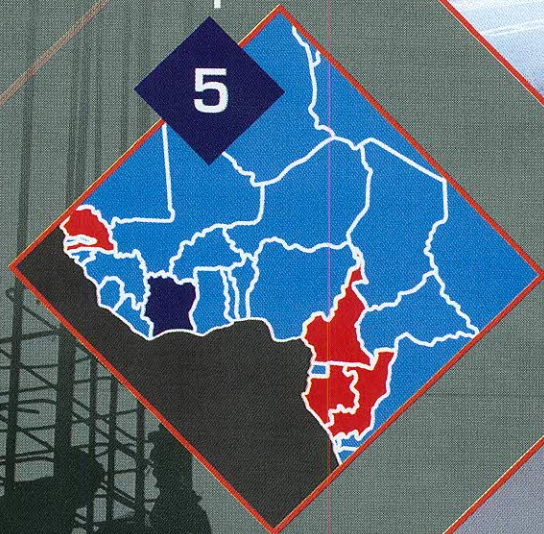
DONNONS AUX HOMMES
LES MOYENS DE BÂTIR L'AVENIR

+
60

années
d'expérience

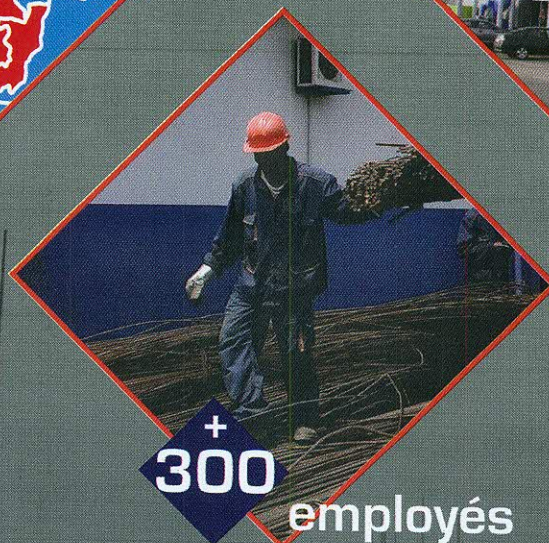
pays
d'Afrique

5



6

Sites
d'exploitation
en Côte d'Ivoire



+
300

employés
en Côte d'Ivoire



Bernabé

bernabeafrique.com

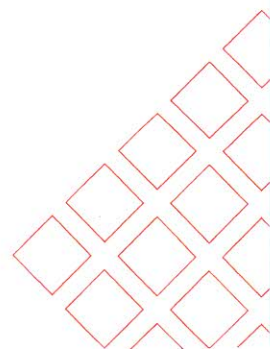


ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE
ORDINAIRE

15 JUIN 2015 • CÔTE D'IVOIRE • HÔTEL PULLMAN



- ◆ Avis de convocation
- ◆ Pouvoirs
- ◆ Rapport A.G.O 2015
- ◆ Rapport du conseil d'administration
- ◆ Rapport général des commissaires aux comptes
- ◆ Rapport spécial des commissaires aux comptes
- ◆ Textes de résolutions
- ◆ Etats financiers : Liasse système normal



**A S S E M B L É E
G É N É R A L E
O R D I N A I R E**

15 JUIN 2015 • CÔTE D'IVOIRE • HÔTEL PULLMAN

AVIS DE CONVOCAATION



BERNABE COTE D'IVOIRE

Société Anonyme avec Conseil d'Administration au Capital de 1.656.000.000 Francs CFA
Siège social : 99 et 175, Boulevard de Marseille Abidjan – Zone 3
01 BP 1867 ABIDJAN 01 - RCCM CI-ABJ-1962-B-758

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames, Messieurs, les Actionnaires de la Société BERNABE Côte d'Ivoire, sont priés d'assister à **L'ASSEMBLÉE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE** qui se tiendra à ABIDJAN, à l'**HOTEL PULLMAN**,

le **LUNDI 15 JUIN 2015 à 11 HEURES 00.**

A l'effet de délibérer sur l'Ordre du Jour suivant :

1. Lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'exercice clos le 31 Décembre 2014.
2. Lecture du Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2014.
3. Lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les Conventions visées aux articles 438 à 448 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.
4. Approbation des conventions ainsi que des comptes et opérations de l'exercice 2014.
5. Renouvellement du mandat d'un Administrateur.
6. Quitus aux Administrateurs et aux Commissaires aux Comptes.
7. Affectation du résultat de l'exercice 2014 et fixation du dividende.
8. Fixation du montant des indemnités de fonction versées aux Administrateurs.
9. Pouvoirs pour formalités.

Les propriétaires d'actions seront admis à l'ASSEMBLÉE sur justification de leur identité et à condition que le transfert à leur nom de leurs actions ait été effectué sur le registre de la Société **(05) CINQ JOURS AU MOINS AVANT L'ASSEMBLEE.**

Les pouvoirs des mandataires devront être déposés à l'ASSEMBLÉE en entrant en séance ou adressés à la Société BERNABE Côte d'Ivoire 01 BP 1867 ABIDJAN 01.

« Tout Actionnaire peut exercer son droit de communication comme prévu aux articles 525 et suivants de l'Acte Uniforme sur les Sociétés Commerciales ».


LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

POUVOIR

Je soussigné,

Nom : Prénoms :

Demeurant à :

Profession :

Agissant en qualité de propriétaire de actions de la Société
BERNABE CÔTE D'IVOIRE

Donne pouvoir à M.....

Ou à défaut, à M.....

Actionnaire de la société BERNABE CÔTE D'IVOIRE :

- A l'effet de me représenter à l'**Assemblée Générale Ordinaire** du **Lundi 15 Juin 2015 à 11h** pour y délibérer sur l'Ordre du jour fixé par le Conseil d'Administration,
- Prendre part à toutes les délibérations de cette Assemblée, émettre tous avis, voter toutes les résolutions, signer toutes feuilles de présence, registres, procès-verbaux et généralement faire le nécessaire,
- Le présent Pouvoir est valable pour toutes autres Assemblées qui pourraient être convoquées aux mêmes fins, dans le cas où celle citée ci-dessus n'aurait pu délibérer valablement et définitivement.

Fait à le 20.....

Signature

Faire précéder la signature de la Formule
" **BON POUR ACCORD** "

A S S E M B L É E
G É N É R A L E
O R D I N A I R E

15 JUIN 2015 • CÔTE D'IVOIRE • HÔTEL PULLMAN

RAPPORT A.G.O 2015



BERNABE COTE D'IVOIRE

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au Capital de 1.656.000.000 Francs CFA
Siège social : 99 et 175, Boulevard de Marseille
Abidjan – Zone 3
01 BP 1867 ABIDJAN 01
RCCM CI-ABJ-1962-B-758

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 15 JUIN 2015

L'an deux mille quinze,

Le Lundi 15 Juin 2015 à 11 heures,

A l'HOTEL PULLMAN à ABIDJAN - Plateau

Les actionnaires de la Société BERNABE COTE D'IVOIRE se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire.

L'avis de convocation a été inséré **le Jeudi 28 Mai 2015**, dans **Fraternité Matin n° 15139**, Journal d'annonces légales.

Les membres de l'Assemblée ont élargé la feuille de présence en entrant en séance, tant en leur nom qu'en qualité de mandataire.

Monsieur Abdul Hussein BEYDOUN, Président du Conseil d'Administration préside cette Assemblée et constitue le bureau.

Monsieur Jacques DUFILS et Monsieur Jacques André DELAFOSSE, les deux actionnaires présents et disposant du plus grand nombre de voix et acceptant cette fonction, sont appelés comme scrutateurs.

Le Président complète le bureau en demandant à Monsieur Ahmad CHARAFEDDINE de remplir les fonctions de Secrétaire.

Messieurs CHRISTIAN MARMIGNON et TIEMELE YAO-DJUE, Commissaires aux Comptes titulaires de la Société, assistent à la réunion.

La feuille de présence est arrêtée et certifiée exacte par le bureau ainsi constitué qui constate que les actionnaires présents ou représentés possèdent plus de la moitié des actions formant le capital social et ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président met à la disposition des actionnaires :

- Un exemplaire légalisé du journal Fraternité Matin n° **15139 du Jeudi 28 Mai 2015**, portant avis de convocation,
- La copie des lettres de convocation des Commissaires aux Comptes titulaires avec les avis de réception,
- La feuille de présence et les procurations données par les actionnaires représentés,
- Un exemplaire des statuts de la Société,

Il dépose également les documents suivants, qui vont être soumis à l'Assemblée :

- L'inventaire de l'actif et du passif et les états financiers de synthèse de la Société arrêtés au 31 décembre 2014,
- La liste des Administrateurs,
- La liste des Actionnaires,
- Le rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Le rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014,
- Le rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées aux articles 438 à 448 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE,
- Le texte des résolutions proposées.

Tous ces documents sont reconnus réguliers par les membres du bureau.

Le Président fait observer que la présente Assemblée a été convoquée conformément aux prescriptions des articles 516 et suivants de l'Acte Uniforme du Traité de l'OHADA sur les Sociétés Commerciales et du GIE et déclare que les documents et renseignements visés aux articles 525 et 526 dudit acte uniforme ont été tenus à la disposition des Actionnaires au siège social, depuis la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle ensuite que la présente Assemblée est appelée à délibérer sur l'Ordre du Jour suivant :

1. Lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'exercice clos le 31 décembre 2014.
2. Lecture du Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.
3. Lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les Conventions visées aux articles 438 à 448 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.
4. Approbation des conventions ainsi que des comptes et opérations de l'exercice 2014.
5. Quitus aux Administrateurs et aux Commissaires aux Comptes.
6. Affectation du résultat de l'exercice 2014 et fixation du dividende.
7. Renouvellement du mandat d'un Administrateur.
8. Fixation du montant des indemnités de fonction versées aux Administrateurs.
9. Pouvoirs pour formalités.

Le Président demande à Monsieur Ahmad CHARAFEDDINE, Secrétaire, de nous donner lecture du rapport de gestion du Conseil d' Administration.

Après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, le Président demande à Messieurs les Commissaires aux Comptes, de nous donner lecture de leurs rapports.

Cette lecture terminée, la parole est offerte aux actionnaires qui auraient des explications à demander ou des observations à formuler.

Le Président donne réponse aux questions posées par les actionnaires.

Personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président lit et met aux voix successivement les résolutions suivantes figurant à l'Ordre du Jour :

A S S E M B L É E
G É N É R A L E
O R D I N A I R E

15 JUIN 2015 • CÔTE D'IVOIRE • HÔTEL PULLMAN

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



BERNABE COTE D'IVOIRE

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au Capital de 1.656.000.000 Francs CFA
Siège social : 99 et 175, Boulevard de Marseille
Abidjan – Zone 3
01 BP 1867 ABIDJAN 01
RCCM CI-ABJ-1962-B-758

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 15 JUIN 2015

Chers actionnaires,

Nous vous avons réuni en **Assemblée Générale Ordinaire** conformément aux dispositions de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE et à l'article 30 des statuts de notre Société, à l'effet de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2014.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- La croissance économique du pays continue d'être forte.
- L'amélioration du climat sécuritaire et par ricochet celui des affaires, l'accélération des réformes et l'intensification des actions à tous les niveaux, notamment l'achèvement des grands travaux en cours, la poursuite de la construction des logements sociaux et le lancement de grands projets d'infrastructures, ont permis de maintenir et d'améliorer les performances économiques du pays sur l'année 2014.
- Grâce à tous ces aspects positifs, nous avons pu poursuivre nos performances, et développer nos investissements.

Au titre de l'exercice 2014, nous avons pu réaliser un Chiffre d'Affaires de **39 015 142 379 F CFA** (TRENTÉ NEUF MILLIARDS QUINZE MILLIONS CENT QUARANTE DEUX MILLE TROIS CENT SOIXANTE DIX NEUF FRANCS CFA),

Contre 35 277 617 152 F CFA sur l'exercice précédent, soit une hausse de **10,59 %**.

Ce Chiffre d'Affaires se décompose comme suit :

	<u>Exercice 2014</u>	<u>Exercice 2013</u>	<u>Evolution + ou - %</u>
- Ventes de marchandises	38 972 802 695	35 241 718 652	
- Travaux, services vendus	29 139 694	22 098 500	
- Produits accessoires	13 200 000	13 800 000	
Total Chiffres d'Affaires :	39 015 142 379	35 277 617 152	10,59 %

AGENCE BERNABE ABIDJAN

Progression de notre Chiffre d'Affaires sur cette Agence qui se situe à **+9,18 %** par rapport à l'exercice précédent.

Cette croissance s'articule autour d'une politique globale axée sur le développement de nouvelles familles de produits (matériel de TP entre autres) mais également sur notre politique de stocks (achats rationnels en volumes) nous permettant de répondre aux besoins de nos clients tant en quantité qu'en prix sur un marché du bâtiment et de l'industrie aujourd'hui porteur mais très concurrentiel.

AGENCE BERNABE SAN PEDRO

Légère augmentation sur cette Agence **+ 0,97%** ; hausse à relativiser car nous avons sur cet exercice une activité de négoce de ciment à très faible marge (moins de 0.6%) quasi nulle par rapport à l'exercice précédent.

Hormis les ventes de ciment, nous enregistrons une hausse de **+ 34,95 %** (3,2 Milliards de Francs CFA réalisés contre 2,4 Milliards de Francs CFA en 2013).

AGENCE BERNABE BOUAKE

Nous enregistrons pour l'exercice 2014 une augmentation du Chiffre d'Affaires de 297% ; les ventes réalisées sur cette Agence passent de 435 Millions de Francs CFA en 2013 (année d'ouverture) à 1,3 Milliards de Francs CFA en 2014.

AGENCE TECHNIBAT

Nous enregistrons une légère augmentation de notre Chiffre d'Affaires sur cette Agence, **+ 3,36 %**, par rapport à l'exercice précédent.

4

AGENCE « LES GALERIES PEYRISSAC »

Le Chiffre d'Affaires des Galeries est en hausse de **+7,36%**, suite à une meilleure dynamique de fidélisation des clients, des stocks plus rationnels et adaptés et des promotions mieux organisées.

► La Marge Brute sur marchandises

La marge brute sur marchandises, ressort à **12 295 497 399 F CFA** (DOUZE MILLIARDS DEUX CENT QUATRE VINGT QUINZE MILLIONS QUATRE CENT QUATRE VINGT DIX SEPT MILLE TROIS CENT QUATRE VINGT DIX NEUF FRANCS CFA) pour l'exercice 2014, contre 10 722 380 817 F CFA pour l'exercice précédent, soit une hausse de **+ 14,67 %**.

► Les investissements

Le montant des investissements de l'exercice 2014, s'élève **1 558 158 923 F CFA** (un milliard cinq cent cinquante-huit millions cent cinquante-hu mille neuf cent vingt-trois FRANS CFA).

Il concerne essentiellement :

- L'extension du magasin de SAN PEDRO (magasin d 2.000 m² triplant ainsi sa superficie d'origine).
- d'achat de matériel de transport.
- d'achat de matériel informatique.
- des travaux d'agencements dans nos différents Magasins.

► Les charges

Le total des charges, est en augmentation de **+7,28 %** par rapport à l'exercice précédent.

- Transports

Les frets et transports représentent un coût total de 1,138 Milliards de Francs CFA, en hausse de **+3,97%**, lié à l'augmentation de nos achats.

- Services extérieurs

Globalement, ce poste totalise 4 Milliards de Francs CFA, et augmente de 13,43%, principalement, sur les frais de transit, frais bancaires, les frais d'entretiens et assurances de nos différents sites, les autres postes étant en retrait.

- Charges de personnel

Les charges de personnel sont en hausse de **+ 8,73 %** par rapport à celles de l'exercice précédent, 30 personnes de plus en effectifs, qui représentent donc un total de 319 personnes à fin 2014.

- Charges d'Amortissements

Les charges d'Amortissements sont en augmentation de + 41,53 % par rapport à celles de l'exercice précédent, principalement dues aux investissements sur l'année 2014, soit 1,56 Milliards de Francs CFA.

- Charges financières

Les charges financières sont en hausse de +57,28%, avec 324 Millions de Francs CFA par rapport à celles de l'exercice précédent 206 Millions de Francs CFA.

EVOLUTION DE LA SITUATION DE TRESORERIE

La trésorerie nette se traduit par un **solde négatif de - 1 768 832 667 F CFA** (un milliard sept cent soixante-huit millions huit cent trente-deux mille six cent soixante-sept Francs CFA) à la clôture de l'exercice 2014, contre un solde positif de 753 232 163 F CFA (SEPT CENT CINQUANTE-TROIS MILLIONS DEUX-CENT TRENTE-DEUX MILLE CENT SOIXANTE-TROIS FRANCS CFA) à l'ouverture de l'exercice 2014.

PLAN DE FINANCEMENT

Sur la fin de l'exercice 2014, mise en place d'un crédit moyen terme de 2,5 Milliards de Francs CFA pour financer nos constructions en cours.

CESSION DE L'ENSEIGNE ET DES STOCKS D'UN POINT DE VENTES

Suivant la résolution adoptée à la majorité lors de l'AGO du 13 Juin 2013, la cession du point de vente Galeries Peyrissac prévue sur l'année 2013 suit toujours son cours.

LES EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE ECOULE

Depuis la clôture de l'exercice écoulé, aucun évènement majeur n'a été constaté dans le fonctionnement normal de nos activités.

PERSPECTIVES ANNEE 2015

- La forte croissance du Pays se poursuit.

Les stratégies de développement économique du Gouvernement Ivoirien, l'amplification des réformes structurelles, les perspectives positives offertes par la Côte d'Ivoire, et la livraison courant 2015 des ouvrages, dont le pont de Jacqueville; l'autoroute Abidjan-Bassam et bien d'autres chantiers prévus, devraient accélérer le développement du pays et conforter l'environnement des affaires.



- Ouverture sur le second semestre 2015 :
 - Du magasin Bernabé YOPOUGON qui sera une antenne permettant de desservir les entreprises de la zone industrielle et au-delà.
 - De l'extension du magasin Bernabé Km4, suite à sa reconstruction. Ce nouveau magasin d'une superficie totale de 16 000 m² sera la plus grande surface multi spécialiste d'Afrique subsaharienne.
 - Construction et finition en cours du nouveau magasin Mr BRICOLAGE, suite à la signature du contrat Master Franchise le 2 Avril 2014.
 - Aménagement des Parcs à fer sur les Agences de BERNABE Bouaké et San Pédro, bétonnage des cours intérieures et installation de 2 ponts roulants.
 - Acquisition d'un terrain de 2 000 m² situé en prolongement du magasin Bernabé KM4.

RESULTATS - AFFECTATION

L'exercice écoulé se traduit par un bénéfice net de **2 033 817 983 F CFA** (DEUX MILLIARDS CINQUANTE DEUX MILLIONS QUATRE CENT TRENTE ET MILLE SIX CENT SOIXANTE QUINZE FRANCS CFA), nous vous proposons de l'affecter de la façon suivante :

- Bénéfice de l'exercice	2 033 817 983 F CFA
- Auquel s'ajoute le report à nouveau	5 374 827 723
Formant un bénéfice distribuable de :	7 408 645 706
- Au titre de dividende brut aux actionnaires (dividende statutaire de 5 % du capital social)	82 800 000
- Dividendes complémentaires	1 904 400 000
Total dividendes	1 987 200 000

Soit 6 000 francs CFA pour chacune des 331 200 actions composant le capital social, soit un dividende net de 5 400 francs CFA par action après retenue à la source de l'IRVM au taux de 10 %.

- Le solde au compte report à nouveau	5 421 445 706 F CFA
---------------------------------------	----------------------------



CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES 438 A 448 DE L'ACTE UNIFORME DE L'OHADA RELATIF AU DROIT DES SOCIETES COMMERCIALES ET DU GIE

Nous vous demandons également d'approuver les conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

Vos Commissaires aux Comptes ont été informés de ces conventions qu'ils vous relatent dans leur rapport spécial.

Il vous est également demandé :

- **De renouveler le mandat d'un Administrateur,**

★

★

★

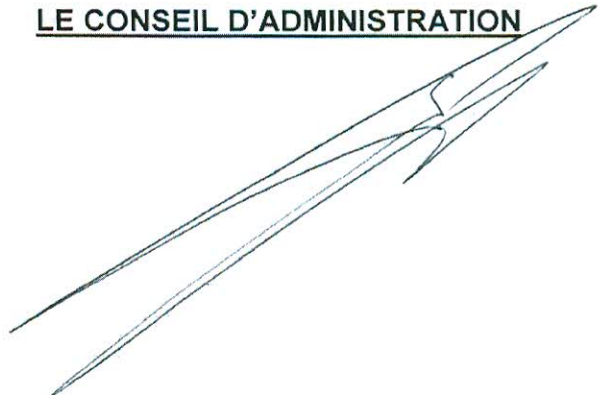
Conformément aux dispositions de l'article 141 de l'Acte Uniforme du Traité de l'OHADA sur les sociétés Commerciales et du GIE, nous vous indiquons que les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de nos comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

Vos Commissaires aux Comptes relatent dans leur rapport général, l'accomplissement de leur mission.

Votre Conseil vous invite à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Fait à Abidjan, le 30 Avril 2015

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

A large, stylized handwritten signature in blue ink, slanted upwards from left to right, positioned below the text 'LE CONSEIL D'ADMINISTRATION'.

A S S E M B L É E
G É N É R A L E
O R D I N A I R E

15 JUIN 2015 • CÔTE D'IVOIRE • HÔTEL PULLMAN

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMISSAIRES AUX COMPTES



UNICONSEIL

01 BP 5552 ABIDJAN 01
Tél. : 20 30 36 00

CCM – Audit & Conseil

01 BP 659 ABIDJAN 01
Tél. : 20 22 35 20

BERNABE COTE D'IVOIRE

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

UNICONSEIL

01 BP 5552 ABIDJAN 01
Tél. : 20 30 36 00

CCM - Audit & Conseil

01 BP 659 ABIDJAN 01
Tél. : 20 22 35 20

Mesdames et Messieurs les actionnaires de Bernabé Côte d'Ivoire

BERNABE.COTE D'IVOIRE, S.A.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
ETATS FINANCIERS ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des états financiers annuels de la société Bernabé Côte d'Ivoire S.A. tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les états financiers annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de la société. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

I - OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Côte d'Ivoire; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les états financiers annuels sont, au regard des règles et principes du Système Comptable OHADA, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Nous avons procédé aux recherches nécessaires sur l'existence d'événements susceptibles d'avoir une incidence significative sur la situation financière et/ou sur les résultats présentés dans les comptes de votre société au 31 décembre 2014 et qui seraient survenus du 1er janvier 2015 à ce jour. Au terme de ces contrôles, nous n'avons relevé aucun événement de cette nature.

Cependant, nous attirons votre attention sur la récente réforme du Système Comptable Ouest Africain, entrée en vigueur à compter du 1er janvier 2015 et qui apportera des modifications substantielles dans la présentation des états financiers de clôture.

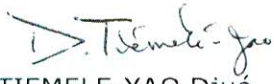
III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en Côte d'Ivoire, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'autre observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

Fait à ABIDJAN,
Le 29 mai 2014

Les Commissaires aux Comptes


TIEMELE-YAO Djue
Expert Comptable Diplômé


Christian MARMIGNON
Expert Comptable Diplômé

A S S E M B L É E
G É N É R A L E
O R D I N A I R E

15 JUIN 2015 • CÔTE D'IVOIRE • HÔTEL PULLMAN

RAPPORT SPÉCIAL DES COMISSAIRES AUX COMPTES



UNICONSEIL

01 BP 5552 ABIDJAN 01
Tél. : 20 30 36 00

CCM – Audit & Conseil

01 BP 659 ABIDJAN 01
Tél. : 20 22 35 20

BERNABE COTE D'IVOIRE

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

Mesdames et Messieurs les actionnaires de Bernabé Côte d'Ivoire S.A.

BERNABE COTE D'IVOIRE, SA

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions visées à l'article 438 de l'Acte Uniforme du Traité de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de telles conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention réglementée conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Par ailleurs, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes approuvées au cours d'un exercice antérieur s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

1. Contrat de bail commercial entre la société BERNABE COTE D'VOIRE S.A. et les SCI YOUHANES et LES GRANDS ESPACES DE L'INDENIE

Administrateur concerné : Yohannes MEKBEBE

Nature et modalités : Prise en location de locaux à usage commercial des SCI YOUHANES et LES GRANDS ESPACES DE L'INDENIE. Les loyers payés par BERNABE Côte d'Ivoire pour l'exercice 2014 au titre de ces contrats de bail s'élèvent à 486,7 millions de francs CFA.

2. Rémunération du PDG

Administrateur concerné : Abdul Hussein BEYDOUN

Nature et modalités : Rémunération de fonction de direction générale allouée au Président du Conseil d'Administration et Directeur Général (PDG).

3. Rémunération du DGA

Administrateur concerné : Yohannes MEKBEBE

Nature et modalités : Rémunération de fonction de direction générale allouée au Directeur Général Adjoint (DGA).

4. Indemnités de fonction

Administrateur concerné : Jacques DUFILS

Nature et modalités : Indemnités de fonction allouées à Monsieur Jacques DUFILS, administrateur.

5. Indemnités de représentation

Administrateur concerné : Jacques-André DELAFOSSE

Nature et modalités : Indemnité de représentation attribuée à Monsieur Jacques-André DELAFOSSE, administrateur.

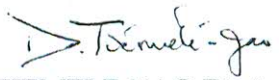
6. Convention d'assistance technique de la société YESHI GROUP LTD à BERNABE Côte d'Ivoire

- Administrateur concerné** : Abdul Hussein BEYDOUN
- Nature et objet** : Convention d'assistance technique signée entre les sociétés YESHI GROUP LTD et BERNABE Côte d'Ivoire S.A., pour une durée d'un (1) an renouvelable par tacite reconduction.
- Modalités et rémunération** : Les sommes versées par BERNABE Côte d'Ivoire S.A à la société YESHI GROUP LTD au titre de cette convention s'élèvent à 789,4 millions de francs CFA au titre de l'exercice 2014, contre 719,7 millions de FCFA l'exercice précédent, soit 2% du chiffre d'affaires.

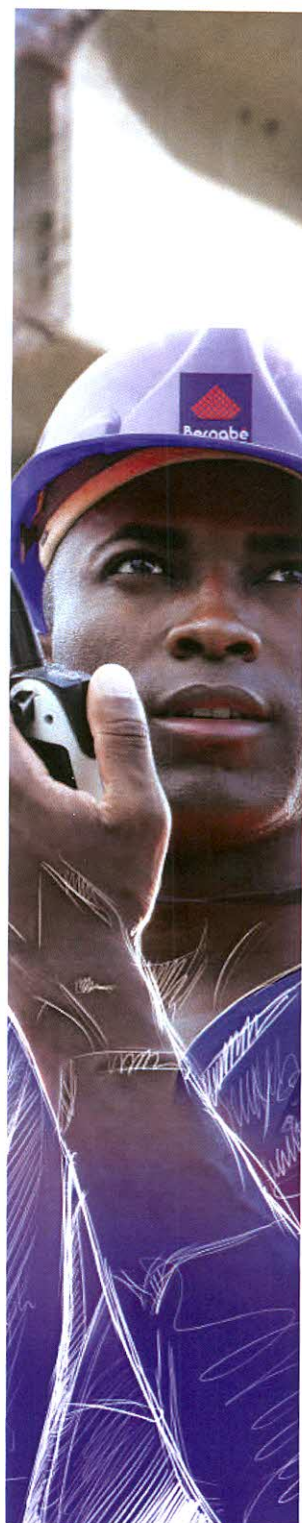
Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Fait à ABIDJAN,
Le 27 mai 2015

Les Commissaires aux Comptes


TIEMELE-YAO Djué
Expert Comptable Diplômé


Christian MARMIGNON
Expert Comptable Diplômé



DATES CLES DE BERNABE

◆ 1950

Le groupe français DESCOURS & CABAUD implante des agences BERNABE dans les principaux territoires de l'Afrique centrale et occidentale.

◆ 2003

YESHI GROUP, groupe industriel spécialisé dans le négoce, la distribution, la transformation et la construction, créé en 1979 à Abidjan, rachète les différentes filiales BERNABE au Sénégal, en Côte d'Ivoire, au Cameroun et au Gabon.

◆ 2008

YESHI GROUP acquiert les enseignes TECHNIBAT et GALERIES PEYRISSAC appartenant auparavant au Groupe OPTORG.

◆ 2011

Ouverture de la filiale BERNABE Congo.

◆ 2013

Ouverture à nouveau de l'agence BERNABE Bouaké (Côte d'Ivoire)

◆ 2014

Rénovation et agrandissement de l'agence BERNABE San Pedro (Côte d'Ivoire)

LES METIERS DE BERNABE CI

Leader multi-spécialiste en Côte d'Ivoire dans le négoce de la quincaillerie professionnelle, du matériel industriel, des produits métallurgiques, des matériaux de construction et de l'équipement domestique, BERNABE CI accompagne au quotidien les professionnels du BTP, de l'industrie, de l'artisanat et de l'agriculture. Depuis plus de 60 ans, BERNABE CI s'engage à offrir une large gamme de produits de qualité et à proposer un service à la hauteur des attentes de ses clients.

BERNABE CI EN QUELQUES CHIFFRES

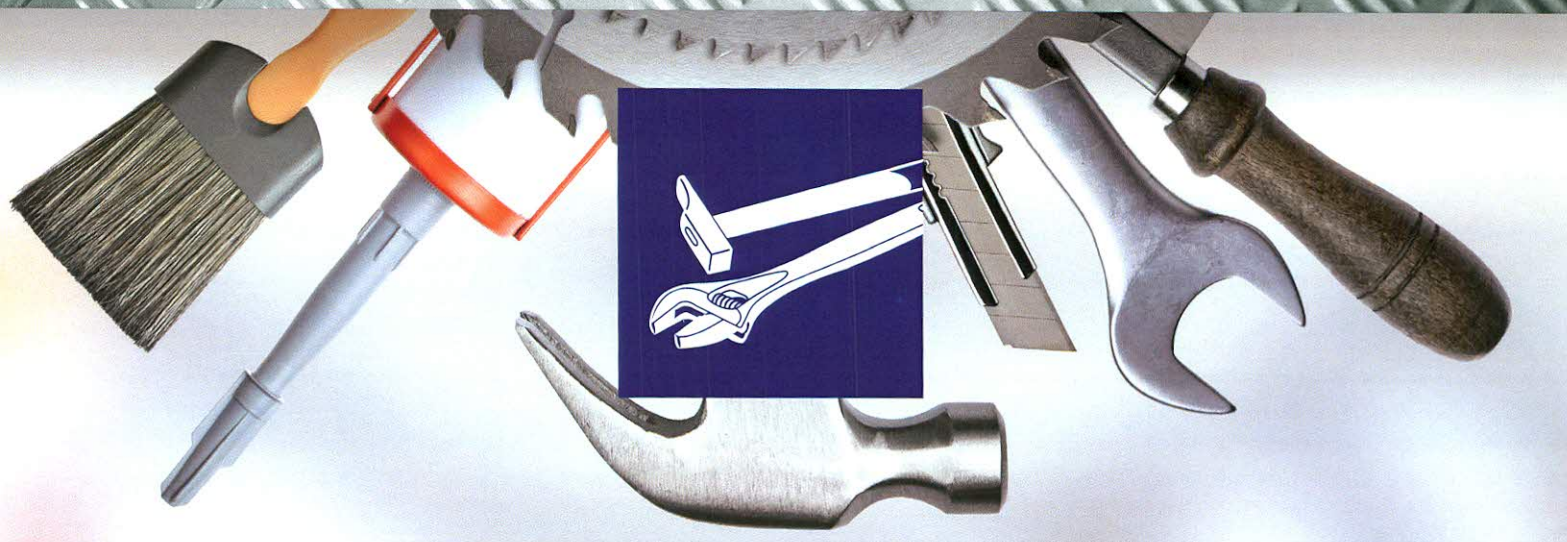
- ◆ Entreprise citoyenne cotée à la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
- ◆ **1^{ère}** filiale en termes de Chiffre d'Affaires (**39** Milliards FCFA en 2013)
- ◆ Près de **340** employés répartis sur **6** sites d'exploitation :
 - ◇ BERNABE Abidjan :
Quincaillerie, Parc à Fer, TECHNIBAT, GALERIES PEYRISSAC
 - ◇ BERNABE Bouaké
 - ◇ BERNABE San Pedro
- ◆ Près de **400** marques représentées chez BERNABE CI

| DONNONS AUX HOMMES |
| LES MOYENS DE BÂTIR L'AVENIR |

 **Bernabé**



QUINCAILLERIE OUTILLAGE



- ◆ Outillage à main-coupant
- ◆ Electroportatifs
- ◆ Equipement Protection Individuel
- ◆ Abrasifs
- ◆ Electricité
- ◆ Serrurerie
- ◆ Huiles / Graisses
- ◆ Matériel de chantier
- ◆ Métrologie
- ◆ Accessoire automobile / Batterie
- ◆ Droguerie / Brosserie
- ◆ Câbles / Cordages / Chaines
- ◆ Cerclage / Emballage / Colle
- ◆ Boulonnerie / Tréfilerie / Pointerie
- ◆ Métaux non ferreux
- ◆ Matériel agricole / Jardinage
- ◆ Ampoule / Luminaire
- ◆ Traitement de surface / Peinture

FACOM

BOSCH

HITACHI

ALFA LAVALE

SPIT
fixez juste

BRICARD
fermez en toute sécurité

NORTON

DELTA PLUS
BODYGUARD PROVIDER

legrand®

vachette®

INDEX®
FIXING SYSTEMS

YACCO
L'huile des records du monde

taliaplast.
la peinture de pro

STANLEY®

PHILIPS

Bernabé



MATERIEL INDUSTRIEL



- ◆ Soudage
- ◆ Pompes
- ◆ Robinetterie industrielle
- ◆ Nettoyeur haute pression / Aspirateur industriel
- ◆ Matériel bâtiment / chantier
- ◆ Outillage Pneumatique
- ◆ Manutention / Levage
- ◆ Raccorderie industrielle
- ◆ Groupe électrogène
- ◆ Equipement garage / Machines outil
- ◆ Compresseurs
- ◆ Machines à bois

LINCOLN
ELECTRIC


GRUNDFOS

spirax
sarco

RF **ROBLAND**

 **SDMO**

 **KÄRCHER**

IR **Ingersoll Rand**

Yale

 **BMT**
EXPORT

CANCO
COLUMBUS MCKINNON
CORPORATION


PRAMAC


ALTRAD

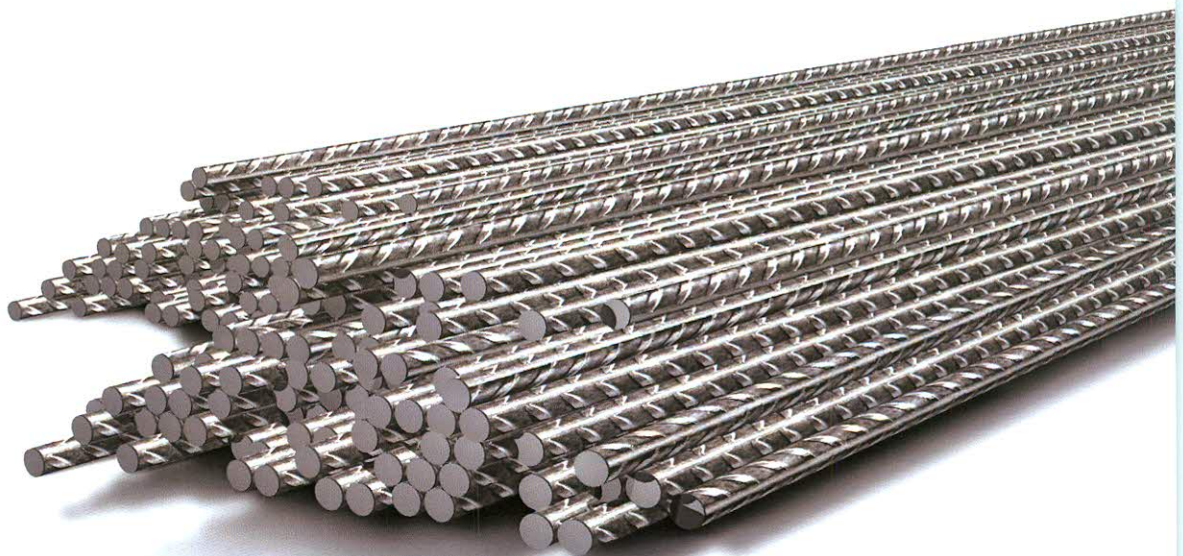
 **Bernabé**



PRODUIT METALLURGIQUES



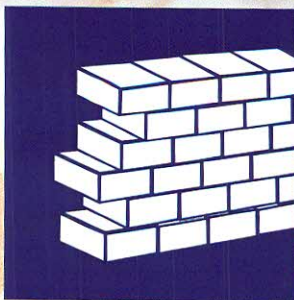
- ◆ Poutrelles
- ◆ Profilés
- ◆ Rond à béton lisse et cranté
- ◆ Tôles noires et galva
- ◆ Fonds bombés
- ◆ Tôle de couverture ondulée et bac alu
- ◆ Tubes acier noir / Tubes galva
- ◆ Tubes carrés / Tubes Rectangles
- ◆ Tubes API
- ◆ Métal déployé
- ◆ Caillebotis
- ◆ Aciers laminés marchands
- ◆ Tôles d'usure
- ◆ Tôles et ronds acier inox
- ◆ Aciers spéciaux



 **Bernabé**



MATERIAUX DE CONSTRUCTION



- ◆ Carrelage sols et murs
- ◆ Dalles radar
- ◆ Ciment
- ◆ Ciment colle
- ◆ Plâtre
- ◆ Adjuvants béton
- ◆ Membranes bitumineuses
- ◆ Produits d'étanchéité
- ◆ Portes pleines
- ◆ Portes isoplanes
- ◆ Polyane
- ◆ Tôles ondulées
- ◆ Tôles bacs
- ◆ Tôles laquées
- ◆ Tôles translucides
- ◆ Contre-plaqué bakelisé
- ◆ Nid d'abeille
- ◆ Polystyrène
- ◆ Laine de roche
- ◆ Laine de verre
- ◆ Panneaux stratifiés
- ◆ Géotextile

MARAZZI 




AXTER



PAREXLANKO

ISOVER
L'isolation responsable

 **Bernabé**



EQUIPEMENT DOMESTIQUE



- ◆ Art de la table
- ◆ Electroménager : produits bruns et blancs
- ◆ Climatisation individuelle et professionnelle
- ◆ Linge de maison / Salle de bain
- ◆ Sanitaire / Robinetterie
- ◆ Loisir & jardin
- ◆ Déco

Haier

Christofle
PARIS


BOVI®

Airwell
Residential

 **SEB**®

 **Guy Degrenne**

TRADI
Linge
TENDANCE & TRADITION®

 **DKN**®
TECHNOLOGY

Moulinex®

TRAMONTINA

Coleman®

 **BOSCH**

Aulica

GROHE
ENJOY WATER®

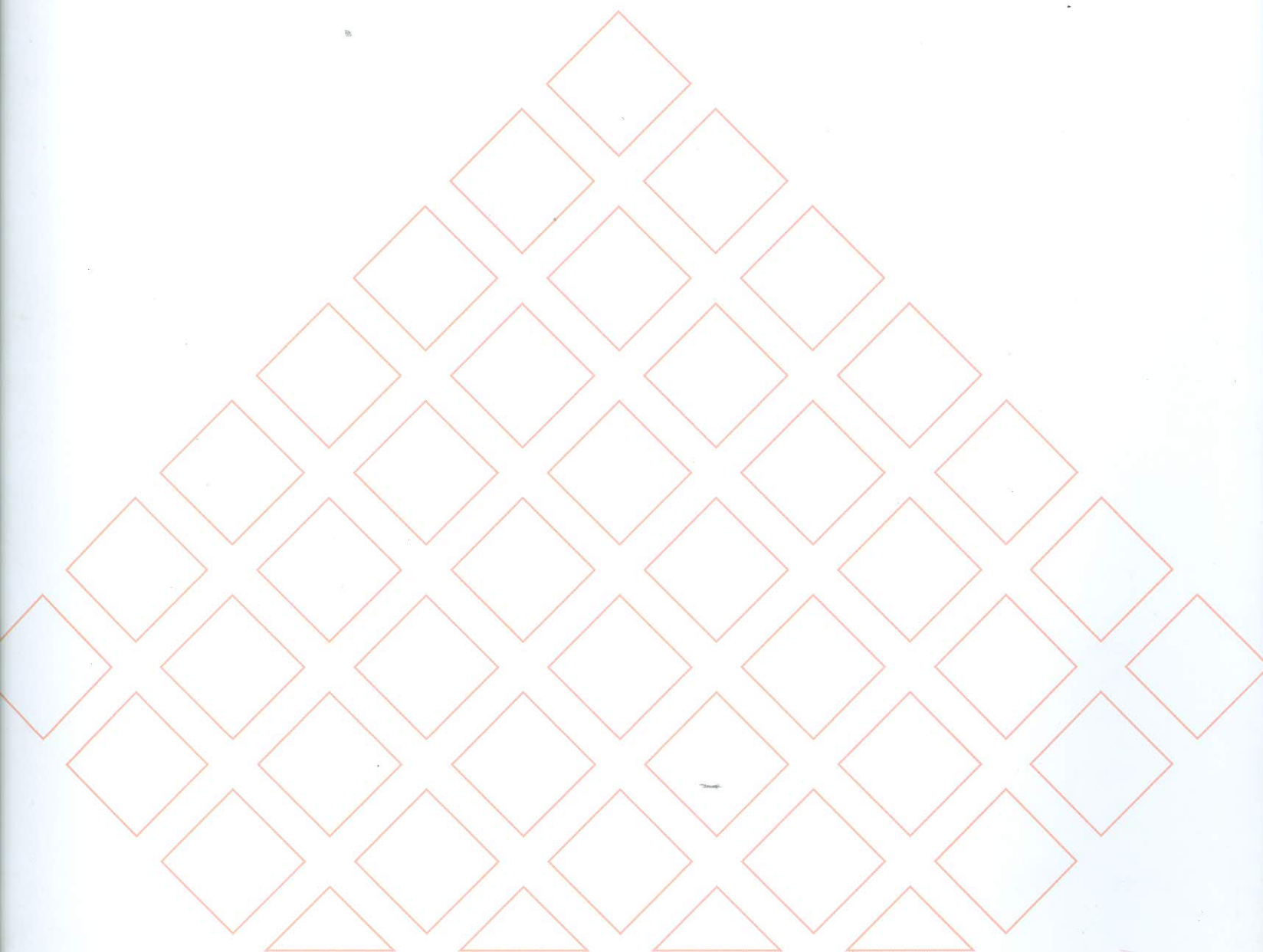

DELSEY

Tefal®

LALIQUE

 **Bernabé**





ABIDJAN

01 B.P.1867 - Bd. de Marseille
Tél : (225) 21 35 76 47
(225) 21 35 20 92
Fax : (225) 21 35 48 84

PARC A FER, Bd de Marseille KM6
Tél : (225) 21 35 77 23
(225) 21 35 58 12
Fax : (225) 21 35 18 16

SAN PEDRO

Av. de l'indépendance - B.P 386 San-Pédro
Tél : (225) 34 71 14 49
(225) 34 71 11 03
Fax : (225) 34 71 14 95

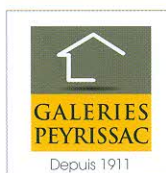
BOUAKÉ

Route de Béoumi, 01 BP 1867 Abidjan
Tél : (225) 31 63 46 88
(225) 31 63 46 52
Fax : (225) 31 63 47 16

info.ci@bernabeafrique.com • bernabeafrique.com



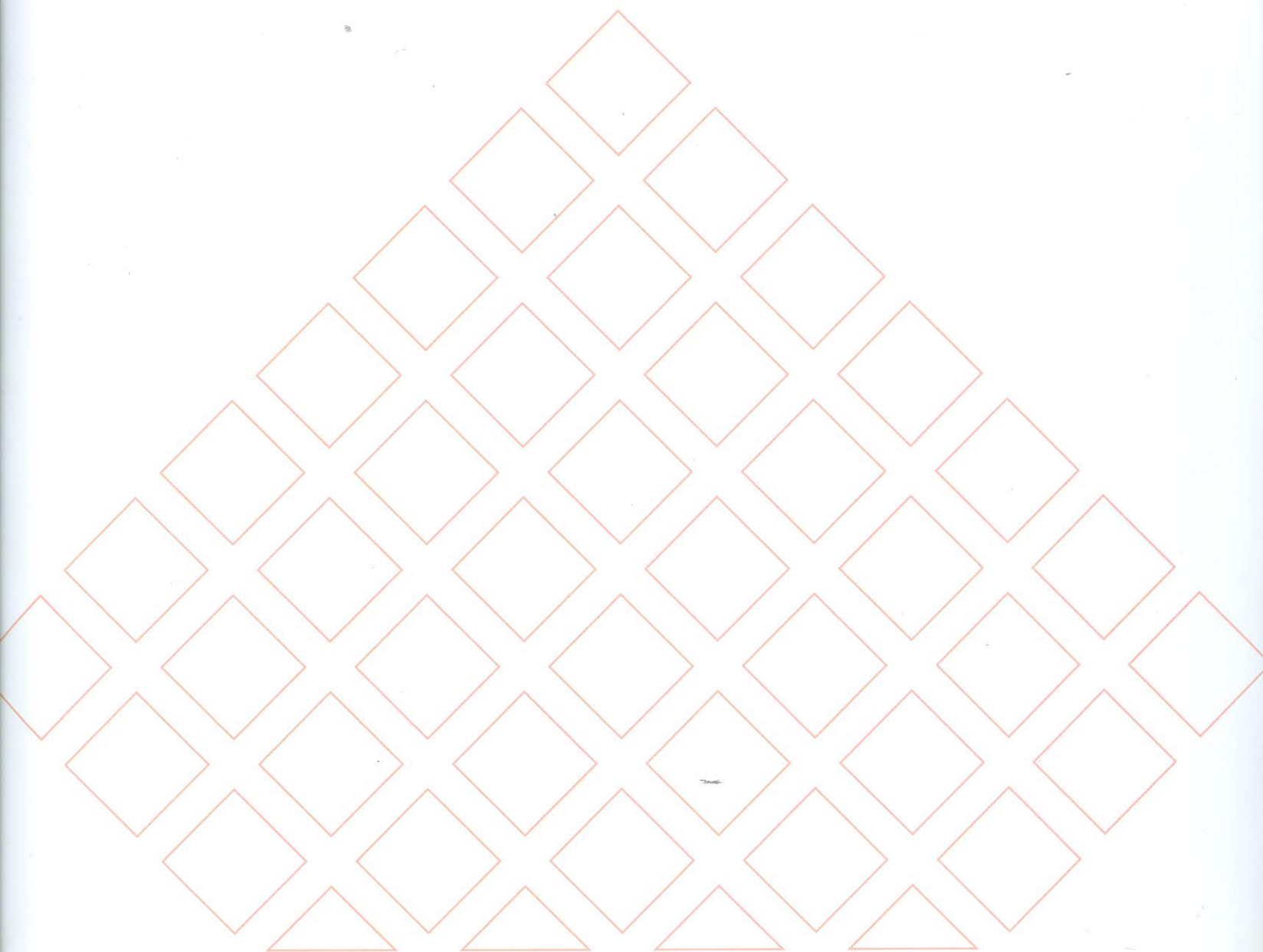
Bd Marseille Km 4 - 01 BP 1867 Abidjan 01
Tél : (225) 21 75 87 70
(225) 21 75 87 71
Fax : (225) 21 35 96 08
info.ci@technibatafrique.com
technibatafrique.com



Plateau, Rue du Commerce
01 BP 1867 Abidjan 01
Tél : (225) 20 25 30 00
Fax : (225) 20 21 12 05
info.ci@peyrissac.com
peyrissac.com

yeshigroup.com





ABIDJAN

01 B.P.1867 - Bd. de Marseille
Tél : (225) 21 35 76 47
(225) 21 35 20 92
Fax : (225) 21 35 48 84

PARCA FER. Bd de Marseille KM6
Tél : (225) 21 35 77 23
(225) 21 35 58 12
Fax : (225) 21 35 18 16

SAN PEDRO

Av. de l'indépendance - B.P 386 San-Pédro
Tél : (225) 34 71 14 49
(225) 34 71 11 03
Fax : (225) 34 71 14 95

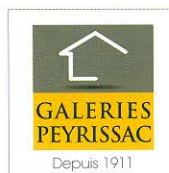
BOUAKÉ

Route de Béoumi. 01 BP 1867 Abidjan
Tél : (225) 31 63 46 88
(225) 31 63 46 52
Fax : (225) 31 63 47 16

info.ci@bernabeafrique.com • bernabeafrique.com



Bd Marseille Km 4 - 01 BP 1867 Abidjan 01
Tél : (225) 21 75 87 70
(225) 21 75 87 71
Fax : (225) 21 35 96 08
info.ci@technibatafrique.com
technibatafrique.com



Plateau, Rue du Commerce
01 BP 1867 Abidjan 01
Tél : (225) 20 25 30 00
Fax : (225) 20 21 12 05
info.ci@peyrissac.com
peyrissac.com

yeshigroup.com

